



L.P./JULIETTE DUCLOS

**Insolite**

**Direction l'Oise pour... faire bénir sa voiture !**

➔ P. III

Matin 18°  
Midi 27°  
Soir 23°



Mercredi 16 août 2023 · Val-de-Marne

# Le Grand Parisien

**CRÉTEIL** | Dans ce plan d'eau où la baignade est interdite, le paddle et la planche à voile sont désormais suspendus. Les activités nautiques qui n'impliquent pas d'immersion sont maintenues.

## Le lac pollué par des bactéries, les activités nautiques limitées

Fanny Delporte

**MALGRÉ** les variations de couleurs ou de formes en fonction des endroits, il n'y a pas de doute : les cyanobactéries sont bien là au lac de Créteil. La direction de l'Île de loisirs s'apprête à ressortir les panneaux d'information destinés aux promeneurs qui avaient déjà été installés l'an dernier, autour de ce plan d'eau où il est interdit de se baigner. Au cœur de ce mois d'août, les familles sont nombreuses à profiter de ses pelouses. « Il y a déjà un affichage au niveau de la base nautique. D'ici la fin de la semaine, nous allons diffuser l'information sur l'ensemble des berges », explique Pauline Butel-Gomis, directrice de l'Île de loisirs.

Cet été, la présence de ces bactéries a été constatée un peu plus tôt que l'an dernier. Le constat est le même : à certains endroits du lac, la surface de l'eau laisse apparaître ces taches de couleur verte qui prolifèrent chaque été dans les plans d'eau et rivières d'Île-de-France alors qu'elles étaient presque inexistantes il y a une trentaine d'années.

**Un « retour à la normale » qui se fait attendre**

Il s'agit de microalgues « qui peuvent se multiplier massivement quand les conditions environnementales leur sont favorables », décrit-on à l'ARS, l'agence régionale de santé. Leur développement peut être favorisé par les vagues de chaleur notamment, qui ont pour effet un appauvrissement en oxygène dans les eaux stagnantes. Le collectif du lac de Créteil donne



Créteil, le 14 août. Le lac de Créteil est à nouveau confronté à la présence de cyanobactéries, ici de couleur turquoise. Les activités nautiques qui peuvent conduire à une immersion dans le lac comme le paddle ou la planche à voile sont suspendues.

régulièrement l'alerte à leur sujet. C'était déjà le cas en 2017, par exemple.

L'ARS suit la situation propre au lac « mais de loin, explique la directrice de l'Île de loisirs car dans la mesure où la baignade est interdite, les risques sont réduits ». La di-

rection espérait ces derniers jours un « retour à la normale mais il n'arrive pas », indique Pauline Butel-Gomis. Par mesure de précaution, elle a donc décidé de suspendre les activités nautiques qui peuvent amener à se retrouver à l'eau comme le paddle ou la planche à voile. La pratique du catamaran et du kayak reste possible.

« Nous sensibilisons le public, par exemple les groupes d'enfants en leur disant qu'il est préférable de ne pas s'arrosier à coups de pagaie », indique Pauline Butel-Gomis. Comme ailleurs, les informations sur les cyanobactéries

s'adressent aussi fortement aux propriétaires de chiens car elles peuvent représenter un danger pour la santé humaine mais aussi animale. Il arrive régulièrement que des chiens décèdent par exemple après s'être abreuvés dans des plans d'eau où des cyanobactéries ont été découvertes.

« C'est quelque chose qu'on a en tête quand on vient ici », assure Karen, une habitante du quartier du Port en promenade avec ses deux enfants et le chien de la famille. « L'avantage, quand les cyanobactéries sont là, c'est qu'on les voit, explique la mère de famille. Mais dans le

doute, je ne laisse personne descendre jusqu'à l'eau. » « On n'envisage pas de se priver de venir ici pour ça parce que c'est notre bouffée d'air frais mais on fait attention », abonde Alain, en balade avec son chien près de la base nautique. Pour le retraité, « on doit faire avec ».

**Des analyses régulières**

Même constat pour la directrice de l'Île de loisirs : « Avec le réchauffement climatique, il faut s'adapter à leur présence », explique-t-elle. Reste que le monde des cyanobactéries, qui tiennent leur nom de la couleur cyan, entre le bleu et le

vert, n'a pas encore livré tous ses secrets. « Parfois, on se rend compte que des cyanobactéries en remplacent d'autres. Elles sont tantôt de couleur turquoise, émeraude, kaki, c'est très variable », constate Pauline Butel-Gomis, qui rassure sur le fait qu'un « suivi régulier » a lieu au niveau du plan d'eau, avec des analyses qui visent à déterminer du mieux que possible la toxicité de ces microalgues.

« Il y a des seuils à ne pas dépasser, décrit-elle. Si c'est le cas, il faut alors analyser les toxines. » Comme l'année dernière, la direction de l'Île de loisirs reste vigilante et applique le principe de précaution jusqu'à nouvel ordre. « On espérait une amélioration », et donc une levée des restrictions, mais du fait des analyses « les délais sont assez longs », explique Pauline Butel-Gomis.

Au Parc interdépartemental des sports de Paris-Val-de-Marne, c'est parce que le seuil a été dépassé que le triathlon vient d'être interdit. On y trouve aussi des cyanobactéries. « Des prélèvements sont réalisés tous les quinze jours, trois semaines », explique Daniel Guérin, conseiller départemental (MRC) et président du syndicat mixte de gestion des parcs Paris-Val-de-Marne. Celui effectué le 31 juillet a conduit l'ARS à préconiser une suspension des activités qui s'apparentent à la baignade, interdite à cet endroit, mais espérée, à un an des Jeux olympiques Paris 2024. « Cela concerne donc le triathlon qui a été interdit », indique Daniel Guérin, en attente de nouvelles analyses plus favorables. Une nouvelle campagne de prélèvements a justement lieu ce mercredi.